

# FPP

FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE DU  
GROUPEMENT DES HOPITAUX REGIONAUX VAUDOIS

# GHRV

## GERANT

BANQUE CANTONALE VAUDOISE  
PREVOYANCE PROFESSIONNELLE  
PL. ST-FRANÇOIS 14  
1003 LAUSANNE  
TEL. : 021 / 212 12 12  
CC. 337.128.5

## RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 1998 (14E EXERCICE)

---

### PREAMBULE

Cet exercice a été marqué par les importantes mutations intervenues dans le monde hospitalier. Le Conseil de fondation a souhaité entamer une profonde réflexion sur le futur de notre fondation. La réorganisation annoncée du Groupement des Hôpitaux Régionaux Vaudois ainsi que les fusions entre établissements de cantons parfois différents, nous incitent à repenser les structures de la Fondation.

Les premières réflexions qui se poursuivront en 1999, portent sur la nécessité d'offrir une souplesse plus étendue dans des domaines tels que le canton d'origine des établissements adhérents, les plans de prévoyance, le financement, les retraites anticipées ou, encore, le libre choix laissé aux assurés dans la forme des prestations versées.

D'un point de vue financier, l'année se caractérise par d'importantes fluctuations infligeant de violents mouvements sur tous les marchés. Jusqu'à fin juillet, le marché des actions était orienté de manière marquée à la hausse. Puis, au courant du mois d'août, un brusque retournement a affecté les résultats faisant plonger le SMI (indice suisse des actions) de plus de 25% ! Le 4<sup>e</sup> trimestre a heureusement permis un redressement considérable de la performance pour terminer l'année sur une note globalement bonne. La performance moyenne est supérieure à 8% sur l'ensemble de l'année. Les seuls véhicules de placement décevants auront été les fonds immobiliers qui ont connu une année difficile (indice BOPP : -0,03).

### ORGANES DE LA FONDATION

Les organes statutaires de la Fondation sont :

- L'Assemblée des Délégués, constituée d'un représentant de l'employeur et d'un représentant des assurés pour chaque établissement affilié.
- Le Conseil de fondation, élu par l'Assemblée des Délégués, constitué de quatre représentants des employeurs et de quatre représentants des assurés.



## **CONTROLE ET MANDAT DE GESTION**

Les organes de contrôle de la Fondation sont :

- La fiduciaire OFISA à Lausanne, chargée de vérifier la gestion, les comptes et le placement de la fortune.
- La société PREVISTA PREVOYANCE SA en qualité d'expert en prévoyance professionnelle.

La gestion administrative de la Fondation est confiée à la Banque Cantonale Vaudoise, service de la prévoyance collective. Le gérant assume le calcul et le paiement des prestations en cas de vieillesse, de décès ou d'invalidité ainsi que les prestations de libre passage lors de la sortie d'assurés.

Pour tout renseignement, les assurés peuvent écrire à l'adresse suivante :

Fondation de prévoyance professionnelle du GHRV  
p.a. BANQUE CANTONALE VAUDOISE  
Case postale 300  
1001 LAUSANNE

Tél. 021/212.26.38  
Fax : 021/212.25.88

Chaque année, de nombreuses informations sont fournies aux assurés qui les souhaitent, tant sur des points d'interprétation réglementaire que sur leur situation particulière de prévoyance.

## **CONSEIL DE FONDATION**

Au cours de l'exercice 1998, le Conseil de fondation s'est réuni à 5 reprises. Il a suivi l'évolution de la législation et de la jurisprudence en matière de prévoyance professionnelle, a ratifié les stratégies de politique de placements et a traité un certain nombre de cas particuliers de demandes d'assurés. De plus, comme indiqué dans le préambule, il s'est penché sur le futur de la fondation à la lumière des mutations du domaine hospitalier.

Le Comité de placements, qui a tenu 12 séances avec les représentants des banques, est chargé de la politique d'investissement des capitaux de la Fondation. Etant donné la rapidité avec laquelle les marchés boursiers évoluent, de nombreux achats et ventes sont intervenus après un entretien téléphonique. Ce processus décisionnel, mis en place par le Comité de placement, a été rendu nécessaire pour éviter de pénaliser la performance de la fondation par des réunions trop espacées dans le temps.

Au niveau immobilier, aucun nouvel achat n'est survenu au cours de l'année sous revue. Toutefois, des investissements ont été effectués sous forme de fonds de placements immobiliers.

## **EFFECTIF**

A l'issue de cet exercice, le nombre d'établissements affiliés reste stable à 23. Ils sont les suivants :

- Association d'Informatique des Etablissements Sanitaires Vaudois, Prilly
- Les Blanchisseries générales LBG SA, Chailly s/Montreux
- Centrale d'achats des établissements sanitaires, Crissier
- Clinique du Vallon à Lausanne (centre médico-social de l'Armée du Salut)
- Fondation Rive-Neuve à Villeneuve
- Groupement des Hôpitaux Régionaux Vaudois, Prilly
- Hôpital du Chablais, Aigle
- Hôpital d'Aubonne
- Hôpital de la Côte, à Gilly
- Hôpital de l'Enfance de Lausanne
- Hôpital de la Grande Fontaine, Bex
- Hôpital de Lavaux, Cully
- Hôpital Riviera, site de Montreux
- Hôpital de zone, Morges
- Hôpital du district de Moudon
- Hôpital de zone de Nyon
- Hôpital Orthopédique de la Suisse romande, Lausanne
- Hôpital de zone, Payerne
- Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château d'Oex
- Hôpital de Rolle
- Hôpital de demi-zone de Ste-Croix
- Hôpital de zone St-Loup - Orbe
- Hôpital de la Vallée de Joux, Le Sentier

Au 31 décembre 1998, la Fondation compte 3'342 assurés actifs (3'366 à fin 1997).

## PRESTATIONS

La Fondation verse les rentes suivantes :

	<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 1999</i>	<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 1998</i>
Rentes de retraite	265	241
Rentes de conjoint survivant	25	26
Rentes d'enfants	83	75
Rentes d'invalidité	130	111
<b>Rentes totales en cours</b>	<b>503</b>	<b>453</b>

De plus, les capitaux suivants ont également été octroyés :

	<i>1998</i>	<i>1997</i>
Capitaux-décès	3	3
Capitaux de retraite	3	4

Les prestations accordées sous forme de rentes ou de capitaux, se sont élevées en 1998 à Fr. 3'765'685.50, contre Fr. 3'372'016.45 en 1997, soit une augmentation de 11.7%.

## COMPTES

Les cotisations versées par les assurés et les employeurs s'élèvent à Fr. 27'459'745.30 soit une augmentation de 1,3% par rapport à l'exercice précédent. La gestion de la fortune a dégagé un bénéfice net de Fr. 32'115'446.05.

Ce bénéfice net se subdivise comme suit :

- revenus ordinaires des placements :	Fr.	13'635'743.59
- bénéfices nets sur ventes de titres :	Fr.	11'921'480.73
- plus-values nettes non réalisées :	Fr.	6'558'221.73

Après dissolutions et attributions des provisions et des réserves, l'excédent des produits de l'exercice, atteignant Fr. 34'157'399.29, a été attribué au capital de couverture pour prestations réglementaires.

## BILAN TECHNIQUE

Un bilan technique a été établi au 31 décembre 1998.

Il est à relever que la Fondation a octroyé au 1<sup>er</sup> juillet 1998 un bonus de 1.5% sur les capitaux acquis au 1<sup>er</sup> janvier 1997. Le coût de cette mesure s'est élevé à 2.8 millions de francs. Parallèlement, la Fondation a consacré 1 million de francs à l'indexation des rentes en cours de 2% (1% pour les rentes nées au cours de l'année précédente) permettant ainsi de compenser intégralement l'augmentation du coût de la vie subie par nos pensionnés.

Par ailleurs, le taux de rémunération en 1998 a été de 6% soit 2% de plus que le taux légal et 1.5% de plus que le taux garanti réglementairement. Le coût de ce supplément de rémunération s'est élevé à 3.4 millions de francs.

Malgré ces mesures ainsi qu'une majoration de l'ensemble des réserves techniques de 4.59 millions de francs, il subsiste un excédent technique de 13.8 millions de francs qui donne à la Fondation un taux de couverture de 104.1% (105.0% en 1997).

Prevista Prévoyance SA (l'expert de la Fondation) conclut dans son rapport que la Fondation offre, à court et à long termes, la garantie qu'elle peut remplir ses engagements.

## PLACEMENTS

Le Comité de placements est composé à fin 1998 de M. F. Chapuisat, président, de MM. S. Badey, J.-Ph. Mayor et J.-L. Oberson ainsi que des conseillers en gestion de fortune Mme M. Kraenzlin (UBS) et O. Christe (BCV). Le Comité se réunit chaque mois pour décider des placements les plus rentables à effectuer en fonction de la situation économique et des possibilités offertes par le marché des capitaux. Le secrétariat de ce Comité est assumé par M. P.-A. Ferréol (BCV).

Au niveau immobilier, aucun nouvel achat n'a été effectué.

En outre, nous participons au financement de différents projets des établissements membres de la Fondation en accordant des prêts qui bénéficient de la garantie de l'Etat.

La composition de l'actif du bilan était, au 31 décembre, la suivante :

	<b>1998</b>	<b>1997</b>
Liquidités	3.4%	4.7%
Lettres de gage	3.7%	3.6%
Obligations	42.9%	45.5%
Actions	36.2%	31.4%
Immobilier	12.4%	11.9%
Prêts	0.5%	0.6%
Débiteurs divers	0.9%	2.3%
Total	100.0%	100.0%

## **CONCLUSION**

Pour la quatrième année consécutive, le résultat des placements peut être considéré comme très bon. La saine gestion d'une fondation passe par la constitution de provisions adéquates qui, le moment venu, permettront de faire face aux aléas qui pourraient se présenter. Grâce à la bonne performance financière, le compte d'ajustements de valeurs pour risques sur titres a été porté à Fr. 64 mios, soit 16.5% du portefeuille titres. Par ailleurs, les comptes montrent une provision sur immeubles de Fr. 2.3 mios soit environ 20% de notre parc immobilier détenu en direct. Le montant de cette provision est déterminé en effectuant la différence entre la valeur d'achat et la valeur de rendement.

Des démarches ont été entreprises auprès d'établissements du domaine hospitalier pour leur proposer les services de la Fondation. Au vu de l'intérêt porté par les responsables de ces établissements, il est probable que de nouvelles adhésions surviennent en 1999.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans remercier tous ceux qui nous assurent de leur soutien et de leur confiance, contribuant ainsi au bon résultat de cet exercice.

## **LE CONSEIL DE FONDATION**

Le président  
J.-L. Oberson

Le vice-président  
R. Pauli

Annexes : bilan et compte de pertes et profits de l'exercice 1998.

Lausanne, le 27 mai 1999 - FRL/Bsd